

Aiacciu
TUTTI PÀ
PÀ TUTTI

ALIZZIONI
MUNICIPALI
AIACCIU 2020



Jean-André

MINICONI

#JAM2020





U nostru filu

Difenda l'ambienti è u circondu	4
Ritruvà l'anima aiaccina	6
Campà bè in Aiacciu	8
Spastughjà a cità	10
Custruì una vera sulidarità	12
Sviluppà pà tutti	16

Contact permanence : 23 cours Napoléon
Tel. 04 95 27 13 10 - aiacciupatutti@gmail.com
aiacciu-pa-tutti.com

Aiacciu

PÀ TUTTI

U nostru prughjettu

Se no ci prisintemu a st'alizzioni municipali d'Aiacciu, hè simpliciamenti parchì ùn pudemu più pata u statu d'a nostra cità. È sopra tuttu parchì, avemu, incù a nostra diversità chi hè dinò a nostra ricchezza, una visioni cumuna pà Aiacciu arrimbata à valori d'etica, di trasparenza è di demucrazia. T'avemu un prughjettu pà una cità à tempu muderna è arradicata in a so cultura è a so storia, un cità fiera di tutti' so quartieri è induva ùn si smintica à nimu.

Nous nous présentons à ces élections municipales d'Aiacciu, tout simplement parce que nous ne pouvons nous résigner à laisser notre ville dans son état actuel. Riches de notre diversité nous avons une vision commune d'Aiacciu basée sur les valeurs d'éthique, de transparence, et de démocratie. Nous avons un projet pour une ville moderne et enracinée dans son histoire et sa culture, une ville fière de tous ses quartiers et qui n'oublie aucun de ses habitants.



DIFENDA L'AMBIENTI È

u circondu

DÉFENDRE L'ENVIRONNEMENT
ET LE TERRITOIRE

UN URBANISME AU SERVICE DES HABITANTS

Il est urgent de rompre avec la folie spéculative entretenue par la majorité sortante, et de mettre fin à l'urbanisation anarchique de la commune, caractérisée par la multiplication des programmes immobiliers sans cohérence ni vision d'ensemble.

La priorité sera donnée à la révision générale du PLU de novembre 2019, sur la base de principes volontaristes visant à favoriser la qualité de vie des ajacciens et à engager notre commune sur la voie de la transition écologique :

- Limitation du foncier urbanisable à ce qui est strictement nécessaire pour répondre au besoin en logement des résidents permanents.
- Mise en place de cahiers des charges privilégiant une urbanisation à taille humaine, génératrice de lien social, et favorisant la mixité logements-bureaux-commerce pour limiter les transports.
- Sanctuarisation des espaces naturels et agricoles (Castelluccio, Vittulo, Finosello, Timizzolu, etc.), restauration des corridors écologiques et des réserves de biodiversité (Mont Sant'Angelo), préservation et mise en valeur des espaces verts dans l'agglomération (Pietrina, Milleli).
- Mise en compatibilité avec le Padduc, notamment en ce qui concerne la protection des espaces stratégiques agricoles

et l'aménagement des secteurs d'enjeu régional (rocade, fond de baie).

- Mise en place de plans d'aménagement d'ensemble dans les quartiers en développement, par le recours systématique aux outils modernes de planification et de maîtrise foncière.

- Interdiction des nouveaux programmes immobiliers dans les secteurs ne disposant pas d'équipements publics suffisants, et notamment de voies de desserte adaptées.

- Mise à contribution financière des promoteurs pour la réalisation des infrastructures publiques dans les secteurs en développement (écoles, réseaux, circulation, activités de loisir). Il n'est plus acceptable que cette charge repose sur le contribuable ajaccien.

Nous nous opposerons à l'étalement urbain. Dans le cadre de la révision du PLU, nous redéfinirons le plan de zonage afin de répondre aux exigences d'une ville durable.

Parallèlement seront prises des mesures incitatives, afin de promouvoir une politique du logement respectueuse de l'environnement (bâtiments à énergie positive, façades et toits végétalisés, îlots de fraîcheur...).

Nous impulserons ainsi une politique volontariste de la rénovation de l'habitat et favoriserons la mise à disposition des logements vacants sur la commune (plus de 1.400 logements actuellement).

Enfin, nous définirons un projet de territoire à l'échelle de la CAPA, au travers d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT), qui permettra de coordonner les politiques d'habitat, d'aménagement commercial, de mobilité et d'environnement dans l'ensemble des communes de notre bassin de vie.

UN AIR ET UNE EAU DE QUALITÉ

Le constat est préoccupant. Selon l'Indice ITAQ, la qualité de l'air a été moyenne ou médiocre un jour sur deux à Ajacciu en 2019, et des dépassements des valeurs autorisées en dioxyde d'azote dans l'air ont même été observés le long du réseau routier ajaccien, ce qui a rendu nécessaire l'adoption en urgence d'un plan de protection de l'atmosphère.

Dans ce contexte, l'amélioration de la qualité de l'air à Ajacciu est un impératif de santé publiques.

Aussi, nous refuserons catégoriquement, toute prorogation de l'exploitation de la centrale actuelle du Vazzu et exigerons le démarrage de la nouvelle centrale au gaz naturel. Afin de réduire la consommation énergétique de la commune, nous lancerons un programme de rénovation thermique des bâtiments municipaux et nous optimiserons l'éclairage public.

Comme il nous appartient d'être exemplaires, les transports en commun et les véhicules de services de la ville seront progressivement convertis à la propulsion électrique, et nous multiplierons les bornes de recharge alimentées par panneaux solaires.

Nous développerons l'offre de transport en commun avec davantage de bus, plus petits et plus fréquents, et favoriserons les modes de déplacement doux.

En ce qui concerne les transports maritimes, nous œuvrerons aux côtés de la CdC en faveur de la création rapide d'une zone ECA-MED obligeant le transport maritime à utiliser un fuel à 0.1% de soufre. En outre, nous solliciterons l'électrification des postes à quai, pour que les navires n'aient pas à laisser leurs moteurs allumés pendant les escales.

Enfin, nous prohiberons le brûlage à l'air libre des déchets verts, des résidus de chantier,

des pneus et autres matières polluantes.

Par ailleurs, il nous faudra faire respecter strictement l'interdiction de rejets incontrôlés d'effluents en mer, lutter contre les mouillages sauvages particulièrement destructeurs pour le milieu sous-marin et réglementer de manière cohérente les activités nautiques et balnéaires.

DES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS MIS EN VALEUR

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du nouveau PLU nous porterons une attention particulière à la préservation et à l'aménagement des espaces naturels qui doivent être considérés comme le patrimoine commun des ajacciens que nous nous devons de léguer aux générations futures. De même nous ne pouvons oublier qu' Ajacciu fut longtemps entouré par une véritable ceinture maraichère et pastorale. Le béton a depuis recouvert les jardins sur la Rocade ou la route des Sanguinari et les troupeaux ont disparus sur le Chemin des Crêtes. La dimension agricole de notre ville ne doit pas pour autant être négligée. Il faut tout d'abord sauver les exploitations agricoles existantes mais aussi inciter à l'installation de jeunes agriculteurs pratiquant une agriculture responsable dans le cadre de la promotion des circuits courts alimentant par exemple les cantines scolaires. Nous développerons également les lieux de transmission des savoirs et des pratiques de production et de consommation bio (jardins partagés, extension de l'offre de produits issus de l'agriculture raisonnée).

UNE VILLE VERTE

L'absence de places et de parcs végétalisés constituent une lacune souvent soulignée que le ratage monumental de la place Campinchi ne viendra certainement pas compenser. C'est pourquoi nous programmerons le plus rapidement possible une véritable végétalisation de la place du Diamant et du Casone tandis que de véritables parcs urbains seront aménagés à la place Miot sur le site de la Pietrina et à la Rocade. Enfin la voie cyclable et de loisirs qui reliera i Sanguinari à Campu di l'Oru sera conçue comme une véritable coulée verte.

RITRUVÀ
L'ANIMA

Aiacina

RETROUVER L'ÂME D'AIACCIU



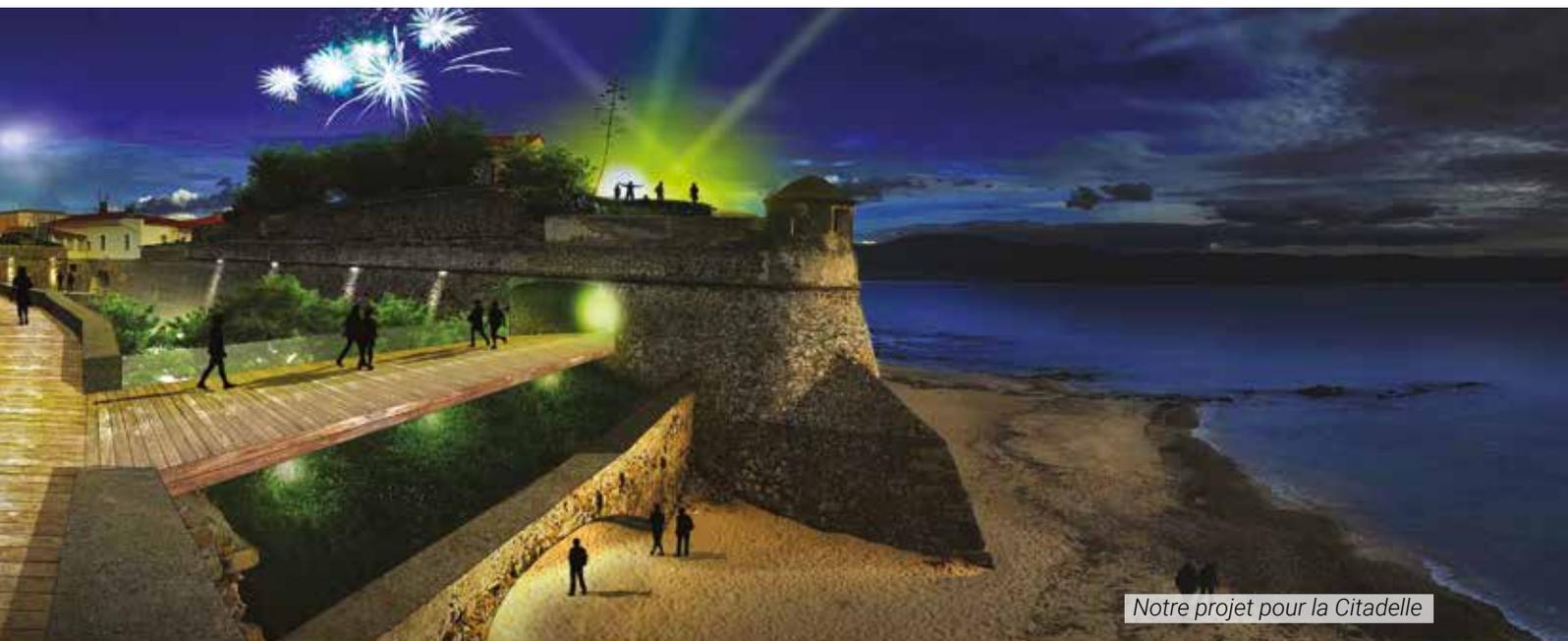
UNE CITADELLE OUVERTE À TOUS.

La Citadelle, rare vestige d'un patrimoine historique trop souvent massacré durant les décennies écoulées doit devenir l'espace emblématique de tous les ajacciens qui doit absolument être préservé de toutes formes de spéculation. Il nous faut concevoir un lieu ouvert et attractif, espace de loisirs pour les familles mais aussi de création artistique et culturelle, articulé autour d'un musée de la mer.

UN PATRIMOINE SAUVEGARDÉ, UNE HISTOIRE RETROUVÉE

Au-delà de la Citadelle, un changement radical de paradigme s'impose dans le domaine de la mise en valeur du patrimoine et de l'héritage historique d'Aiacciu. Nous sommes convaincus que l'histoire, la culture et les traditions d'Aiacciu constituent le socle d'une identité partagée par tous les Ajacciens dans le respect des opinions de chacun et le rejet de toutes les formes de communautarisme. La période napoléonienne mérite certainement mieux que le folklore de pacotille qu'on lui applique trop souvent. Il faudra ainsi sortir les Milelli de l'abandon, réhabiliter de manière décente le Casone et créer un véritable parcours





Notre projet pour la Citadelle

napoléonien.

Les autres périodes historiques, cependant, sont tout autant dignes d'une réelle attention.

Le site de Saint-Jean témoigne ainsi des origines romaines de notre ville et nécessite un aménagement cohérent.

La période génoise à laquelle nous devons la création de la ville actuelle apparaît jusqu'à présent comme la grande oubliée. Il nous appartiendra de la réhabiliter. Nous proposerons également une véritable politique mémorielle autour des figures exemplaires de notre histoire (les Masseuris, les héros de la Résistance).

UNE LANGUE REVIVIFIÉE

La politique linguistique de la ville ne peut se limiter à quelques mesurées, qui relèvent davantage de l'alibi que d'une réelle volonté. Pour nous la langue est un élément fondamental de l'identité ajaccienne. Nous ne pouvons nous résigner à sa disparition programmée. Nous mettrons par conséquent en œuvre une politique volontariste, en généralisant l'usage du corse, notamment sous sa forme ajaccienne dans l'espace public, les crèches et les centres de loisirs, en proposant un plan de formation du personnel ambitieux et en soutenant fortement

toutes les initiatives associatives. Nous créerons enfin una casa di l'Aiaccinu destinée à recueillir (en particulier auprès des anciennes générations) et sauvegarder un héritage linguistique inestimable témoignage de la diversité du peuple d'Aiacciu et des apports successifs des populations qui le constituent.

UNE CULTURE DIVERSE ET POPULAIRE

Nous défendons une conception dynamique et participative de la culture en tant qu'élément de cohésion et de construction d'une identité collective.

L'expression culturelle et artistique sera soutenue par la mise à disposition d'espaces dédiés et de lieux de pratiques en privilégiant toutes les formes de création en corse ou visant à la mise en valeur de la culture ajaccienne et corse.

L'accès à la culture pour tous constituera un autre objectif prioritaire que nous nous emploierons à atteindre par l'attribution sous condition de ressources de tickets gratuits pour accéder aux musées, aux cinémas et aux spectacles et par une incitation à l'organisation d'événements culturels dans les quartiers.

Dans cette perspective la réouverture du kallisté permettra de réactiver la vie cultu-



relle dans les quartiers est et nord. Nous étudierons, enfin de manière très précise la possibilité d'une rénovation et d'une réouverture de l'Empire, qui constituerait un atout inestimable pour le rayonnement culturel de notre ville, sur la base d'un partenariat public-privé.

UNE VILLE OUVERTE SUR L'EUROPE ET LA MÉDITERRANÉE

Il est absolument essentiel de concevoir une vraie politique européenne et méditerranéenne axée en priorité sur notre environnement immédiat. Les échanges avec la Sardaigne et en particulier la région de Sassari avec laquelle Ajaccio entretient des liens forts sur le plan démographique, culturel, linguistique et histo-

rique seront évidemment privilégiés et développés. Nous prendrons ainsi l'initiative de relancer les projets de liaisons maritimes et aériennes et favoriserons tous les projets de coopération transfrontalière. La même politique sera appliquée à l'égard de la Ligurie, région d'origine des fondateurs d'Ajaccio et directement accessible par voie maritime.

Bien entendu au-delà de la Sardaigne et de la Ligurie des contacts étroits seront également noués avec d'autres régions du bassin méditerranéen comme les Baléares et la Catalogne afin de partager les expériences et de s'inspirer des initiatives vertueuses.

CAMPÀ BÈ IN

Ajacciu

AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE



UN TRI SÉLECTIF PERFORMANT

Le traitement des déchets constituera l'une des priorités de la mandature.

La CAPA est l'un des deux grands producteurs de déchets. Elle se doit d'avoir une politique volontariste et d'ouvrir la voie d'une gestion ambitieuse, moderne et résolument écologique en respectant la hiérarchie du tri et les fondamentaux de la gestion des déchets :

- le tri à la source et la généralisation du porte à porte.
- la séparation, le traitement des fermentescibles et l'installation d'une plateforme de compostage de grande capacité en atmosphère contrôlée.
- la valorisation et le recyclage des déchets triés .

La capacité de la seule déchèterie du Stilettu étant notoirement insuffisante, la réalisation d'au moins deux autres infrastructures de ce type s'impose afin que chaque ajaccien puisse en disposer à proximité de son logement.

La tarification incitative constituera l'un des piliers de la montée en puissance du tri. Le geste du tri sera facilité et conduira pour les ajacciens qui l'accompliront à une réduction de la taxe d'ordures ménagères.

Une fois ces fondamentaux respectés, le résiduel pourra être traité dans une usine de surtri d'une dimension adaptée aux besoins de la population.

Nous contribuerons ainsi à sortir de la logique archaïque du tout enfouissement, qui a pour conséquence la pollution de nos sols et de nos nappes phréatiques. Nous basculerons dans un système respectueux de notre environnement, conforme au plan de la CdC, et qui nous mettra à l'abri des crises successives touchant la Corse depuis des décennies.

UNE VILLE PROPRE, TOUT SIMPLEMENT

La qualité de vie et l'attractivité d'une ville dépendent en grande partie de la propreté de ses rues et de ses places. Comment tolérer plus longtemps l'état de saleté et de délabrement qui s'offre à nos yeux dans tous les quartiers de la ville ?

En la matière il faut commencer par le b.a.-ba : la valorisation du travail des agents et l'amélioration des équipements totalement défectueux à l'heure actuelle. Il conviendra aussi de lutter vigoureusement contre les incivilités (jets de mégots ou de déchets, déjections canines) par des mesures incitatives et, au besoin, répressives (augmentation des effectifs de la police verte de la CAPA et formation des agents). Nous procéderons également à l'installation de toilettes publiques régulièrement entretenues sur tout le territoire de la commune, notamment en centre-ville.

UN DROIT À LA SÉCURITÉ POUR TOUS LES HABITANTS

La sécurité constitue un droit fondamental qui doit s'appliquer en particulier à l'égard des plus démunis et des plus faibles. C'est pourquoi nous n'avons aucun scrupule à faire de la prévention et de la répression de la délinquance du quotidien qui contribue à dégrader fortement la qualité de vie dans nos quartiers l'une de nos priorités.

Cette mission sera dévolue à une police municipale réorganisée, redimensionnée (ses effectifs devront au moins être doublés pour correspondre à ceux d'une ville de plus de 70 000 habitants) et dotée des moyens nécessaires à l'exercice de ses missions de proximité sur l'ensemble du territoire communal : (interventions répressives dans la limite de ses prérogatives et surtout actions de médiation et

de gestion des conflits). Nous proposerons d'autre part des solutions d'hébergement sécurisé pour les femmes victimes de violences, ainsi qu'une mise en relation avec les assistantes sociales de la commune pour une prise en charge rapide et prioritaire

UNE VILLE ACCESSIBLE

Il s'agit avant tout de permettre l'accès des Personnes à Mobilité Réduite à l'ensemble des équipements municipaux et de faciliter leurs déplacements sur les places et les trottoirs en installant les équipements nécessaires et obligatoires et en veillant au respect des règles d'occupation du domaine public.

Afin de prendre en compte les besoins des personnes concernées ainsi que de leurs familles et de les accompagner dans leurs démarches, un service centralisé du handicap leur sera dévolu.

UN DOMAINE PUBLIC RÉGLÉMENTÉ

L'anarchie et le chacun pour soi ne peut plus régner dans les rues d'Aiacciu. Il faut absolument établir des règles claires et équitables, et surtout les faire respecter afin de garantir la libre circulation de tous les usagers (en particulier les PMR) et l'exercice serein des activités économiques. Nous proposerons, en outre d'élaborer une charte graphique pour les enseignes et panneaux commerciaux (mobilier urbain) et de réglementer de manière rigoureuse l'organisation de manifestations et de soirées sur le domaine public afin de concilier l'activité économique et la qualité de vie des habitants.

SPASTUGHJÀ

a cità

DÉSENTRAVER LA VILLE



UNE CIRCULATION FLUIDIFIÉE

En raison de l'absence de vision d'ensemble et de l'urbanisation anarchique, ne prenant pas en compte les voies d'accès, Ajaccio subit des problèmes majeurs de circulation et d'embouteillage. Notre projet propose un réaménagement global de la ville de manière ambitieuse. Dans certains secteurs de la ville, les embouteillages prennent des proportions considérables. Ces blocages de la circulation dégradent fortement la vie quotidienne des ajacciens et impactent l'activité économique. La fluidité du trafic automobile constitue par conséquent une priorité absolue. En la matière les solutions ne peuvent s'envisager que dans le cadre d'une étroite collaboration avec la Collectivité de Corse propriétaire des axes principaux de la ville et de la plupart des voies d'accès. Les aménagements les plus importants concerneront ainsi les ronds-points d'entrée de ville et en particulier celui des Salini ou sera privilégiée la solution d'un mini-tunnel pour les véhicules tournant à gauche dans le sens sortant vers l'avenue Noël Franchini.

Dans le cadre de la piétonisation du centre-ville, un tunnel urbain sera réalisé sous



Un stationnement et une mobilité repensés

“

**Des navettes
électriques
pour relier les
parkings ”**

le boulevard Daniele Casanova, de l'école Saint-Joseph à la Calata.

L'élargissement en cours de la rocade réalisé par la CdC et surtout son prolongement jusqu'au Vitullu, puis jusqu'au Salariu, permettront également d'améliorer sensiblement les conditions de circulation à moyen terme.

UNE POLITIQUE DU STATIONNEMENT

Notre ville souffre de plus en plus du fait de l'augmentation de la population d'un manque évident de places de parking. Ce qui contribue :

- à la désertification commerciale et démographique du centre-ville
- à l'engorgement de la circulation
- à l'isolement des quartiers

Les possibilités de construction de nouveaux parkings depuis l'abandon du chantier Campinchi apparaissent limitées.

Le site de la Miséricorde offrira après le prochain déménagement de l'actuel hôpital, la possibilité de réaliser rapidement un parking de près de 800 places. Il devra faire appel aux dernières techniques en matière environnementale (ombrières solaires, toits et façades végétalisés) et être rapidement accessible depuis le cours Napoléon par au moins deux escalators ou ascenseurs. En dehors de cet équipement structurant il est possible de réaliser d'autres parkings, notamment et dans un premier temps, au Casone (500 places). Nous soutiendrons enfin en fonction des



La voie douce en bord de mer

compétences de la ville, la construction d'un parking sous l'emprise « Phares et balises » appartenant à la Collectivité de Corse. Ces parkings seront reliés au centre-ville par des navettes électriques gratuites.

DES TRANSPORTS COLLECTIFS MODERNES ET ADAPTÉS

Il semble évident que le développement des transports en commun passe par des tarifs attractifs. Il passe également par des véhicules mieux adaptés à la configuration de la ville, moins polluants, plus fréquents et plus réguliers et la multiplication des navettes électriques de petite capacité.

Les financements nécessaires à cette modernisation du réseau de transport en commun seront dégagés grâce à l'abandon du projet de téléphérique qui en l'état apparaît davantage comme une lubie que comme une réelle solution adaptée aux besoins des ajacciens.

DES VOIES SANS VOITURE

Dans le domaine des voies douces de circulation et de loisirs le retard accumulé est colossal et l'existant s'apparente au néant. Nous avons d'ores et déjà étudié la possibilité de réaliser rapidement une liaison pédestre et cyclable entre i Sanguinari et Campu di l'Oru.



Un parc arboré sur la place Miot

CUSTRUÌ
UNA VERA

Solidarità

CONSTRUIRE UNE VRAIE
SOLIDARITÉ

UNE COHÉSION SOCIALE RENFORCÉE

- Le lien entre les quartiers et entre les générations qui constituait autrefois la richesse d'Aiacciu et participait à la cohésion sociale s'est considérablement délité ces dernières années. Pour notre part nous ne pouvons nous y résoudre. Notre action portera par conséquent et en priorité sur la reconstitution et le renforcement des liens sociaux. Nous nous engageons ainsi à :
- lutter contre toutes les formes d'exclusion en soutenant fortement les initiatives associatives locales et en les fédérant autour d'évènements qualitatifs, valorisant les pratiques et les compétences des bénévoles.
- promouvoir la langue corse, comme élément de lien social et intergénérationnel.
- accompagner et renforcer les initiatives associatives, culturelles, sportives et de loisirs.
- introduire une forte dimension populaire dans les politiques culturelles grâce à une programmation diversifiée et accessible à tous, une optimisation des équipements de la commune dans tous les quartiers et une communication active et de proximité.

UN LOGEMENT DÉCENT POUR CHAQUE AJACCIEN

Nous avons besoin d'un changement radical dans la politique du logement à Aiacciu. Dans le cadre des compétences de l'Office Public de l'Habitat notre objectif prioritaire sera en complément des dispositifs d'aide de la CdC d'offrir des conditions de logement décentes pour tous les





ajacciens. En premier lieu nous devons faire appliquer scrupuleusement les normes imposant des logements sociaux pour tous les nouveaux programmes immobiliers.

Nous veillerons bien entendu, à l'équité et à la transparence des procédures d'attribution des logements sociaux tout en accompagnant le parcours résidentiel des familles afin de permettre aux locataires de changer de logement en fonction de l'évolution de leurs besoins.

Nous nous engageons d'autre part à lutter contre la précarité énergétique tout en participant à la transition écologique, en impulsant un plan de rénovation des logements gérés par l'Office de l'Habitat de Corse-du-Sud et en proposant des mesures fortement incitatives à destination des bailleurs privés.

UNE VRAIE DÉMOCRATIE LOCALE ET PARTICIPATIVE

Nous avons l'ambition de redonner aux ajacciens et ajacciennes la possibilité de participer directement aux décisions les concernant.

Nous constituerons des comités de quartiers (composés d'habitants désignés par l'opposition et la majorité municipale). Ces instances seront des outils de

co-construction des projets d'amélioration du quotidien et du cadre de vie des habitants. Un élu sera dédié à chaque comité de quartier qui disposera d'un budget participatif.

Nous nous attacherons à prendre en compte les propositions des habitants dans l'élaboration des projets municipaux en organisant périodiquement des réunions de quartier, des rencontres de proximité et des journées portes ouvertes.

Nous privilégierons toujours la transparence et la concertation afin de faire connaître l'institution et la rendre plus visible aux citoyens.

UNE POLITIQUE ADAPTÉE POUR L'ENFANCE ET LA PETITE ENFANCE

Les écoles de la ville seront progressivement rénovées afin d'améliorer l'accueil des élèves et le bilan énergétique des bâtiments. De nouvelles crèches seront ouvertes sur la base d'un recensement des besoins liés à l'accroissement démographique.

Un effort tout particulier sera consenti en faveur du maintien et du développement des écoles et crèches bilingues ou immersives.



La voie douce à Campu Di l'Oru

UNE SOLIDARITÉ CONVIVIALE POUR NOS AINÉS

Nous souhaitons prévenir la perte d'autonomie et aider au maintien à domicile par l'organisation de séances d'activités physiques adaptées et d'ateliers mémoires. Nous renforcerons le soutien aux aidants avec la coordination gérontologique intercommunale par le développement des initiatives de convivialité et de rencontre pour nos aînés notamment à travers des projets intergénérationnels ainsi que des pratiques associatives et sportives.

UNE JEUNESSE ACTIVE ET PARTICIPATIVE

Il s'agit avant tout de favoriser l'expression et l'initiative des jeunes par la mise à disposition des structures d'accueil et de lieux de pratiques. Les services dédiés de la ville organiseront également des ateliers participatifs à vocation sociale et environnementale et de nouveaux centres de loisirs privilégiant le patrimoine culturel, linguistique et naturel du pays ajaccien.

DES PRATIQUES SPORTIVES PRISES EN COMPTE DANS TOUTES LEURS DIMENSIONS.

Le sport constitue évidemment un élément essentiel du projet politique que nous voulons mettre en œuvre au profit des ajacciens et visant à améliorer concrètement leur vie quotidienne. Faciliter l'accès aux pratiques sportives, facteur de bien-être personnel, mais aussi de solidarité sociale représente ainsi l'un de nos objectifs prioritaires.

L'urgence impose dans un premier temps d'améliorer et rénover les équipements sportifs existants (ex. Vignetta seul stade d'athlétisme de la ville qui doit être remis à neuf et doté d'une tribune et des équipements nécessaires à la pratique de l'ensemble des disciplines).

Il est impératif également, de construire une troisième piscine (possiblement sur le site de l'ancien collège des Paduli) pour répondre aux besoins liés à l'augmentation de la population (le ratio généralement

admis est d'une piscine pour 15 000 habitants !). Afin de faciliter les pratiques spontanées non-compétitives, nous nous engageons à entretenir et surveiller de nouveaux équipements de proximité en veillant à leur compatibilité avec la tranquillité des habitants des quartiers concernés.

Nous ne pouvons plus différer d'autre part l'installation d'une véritable base nautique dédiée aux activités maritimes non polluantes.

La ville organisera l'accès aux pratiques sportives pour le plus grand nombre. Elle développera, ainsi les activités de l'Ecole Municipale des Sports qui favorisera la découverte de nouvelles activités et constituera un vivier pour les clubs de la ville auxquels il appartient de structurer la formation et l'accès au haut niveau des jeunes sportifs. Elle proposera aussi des séances de pratique sportive pour les adultes qui ne peuvent y accéder pour des raisons économiques et une offre adaptée pour les séniors.

Le sport professionnel, est bien entendu pris en compte dans notre projet dans la mesure où il participe fortement au rayonnement de la ville et qu'il exerce un rôle de locomotive pour les jeunes pratiquants. C'est pourquoi les aides qui lui seront destinées privilégieront, en toute transparence, essentiellement les actions de détection, de formation et d'intégration sociale.

Enfin nous soutiendrons l'organisation d'évènements sportifs s'inscrivant dans la dimension globale de notre projet, respectueux de l'environnement naturel et de l'identité culturelle de notre ville.

“

Accès facilité aux pratiques sportives

”



SVILUPPÀ PÀ

tutti

DÉVELOPPER POUR TOUS

UNE ATTRACTIVITÉ RETROUVÉE

Les ajacciens doivent retrouver le chemin de leur centre-ville qui ne peut demeurer plus longtemps un centre vide. L'aménagement de la Citadelle bien sûr, mais aussi la rénovation absolument nécessaire de la place du Diamant et du front de mer ainsi que la piétonisation et l'embellissement du San Carlu et du Borgu contribueront à restituer son attractivité au centre-ville, espace de loisirs et de convivialité indispensables pour toutes les générations.

Il convient d'autre part de rétablir un vrai sentiment de sécurité en centre-ville. Cela passe par la présence permanente de policiers municipaux (en particulier sur la place du Diamant, théâtre de nombreuses incivilités et comportement dangereux), l'organisation de patrouilles de nuit régulières, l'amélioration de l'éclairage et de la vidéosurveillance sans faire l'impasse sur la question des SDF qu'il faudra traiter avec humanité mais dont la présence récurrente ne peut plus être tolérée en l'état.

UN COMMERCE REDYNAMISÉ

Le maintien ainsi que le développement du commerce et de l'artisanat constituent un élément essentiel de l'attractivité du centre-ville. La ville peut y contribuer activement par

des mesures incitatives complémentaires des actions urbanistiques précédemment décrites et des projets de parkings : mise à disposition de locaux commerciaux pour les premiers mois d'activité, organisation de véritables animations commerciales thématiques.

UN DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE RESPONSABLE

L'agglomération ajaccienne constitue l'une des principales portes d'entrée de l'île et le développement touristique s'est opéré de manière anarchique depuis des décennies. Ce secteur n'est pas exploité à sa juste valeur : les animations extrêmement coûteuses engagées sur les pics de saison n'apportent rien en terme de retombées économiques car la clientèle touristique y est déjà présente dans l'île. Il est aujourd'hui primordial dans un contexte de concurrence internationale accrue, de défendre pour Aiacciu et son agglomération, une forte identité et une offre de prestation de services adaptées au développement du tourisme d'affaires, du tourisme d'agrément et au bénéfice de la population résidente. Notre territoire dispose d'atouts incontestables qui doivent faire l'objet d'une politique de promotion dynamique qui permettrait un étalement de la fréquentation touristique. La rénova-



tion du centre-ville, la mise en valeur du patrimoine, la promotion des atouts climatiques et naturels ainsi que la spécificité d'une ville conviviale et méditerranéenne doivent permettre d'attirer une clientèle nombreuse avant et après saison mais également au cœur de l'hiver.

Dans cette perspective, la ville soutiendra toutes les initiatives visant à l'ouverture de nouvelles liaisons afin de diversifier les bassins de clientèle touristique et en même temps les destinations offertes aux ajacciens.

UNE VILLE NUMÉRIQUE

Dans le cadre du projet d'une ville écologique et moderne l'économie du numérique constitue indéniablement un des piliers du développement que nous souhaitons. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication seront au cœur de la ville du futur. Elles permettront de développer de nouveaux services (gestion des transports en commun, insertion des énergies renouvelables, éclairage public intelligent, vidéosurveillance, réduction des consommations d'eau...). Ce domaine est un vivier de création d'emplois.

Des réussites exemplaires existent dans ce domaine sur lesquelles nous devons nous appuyer afin de réaliser un véritable parcours d'accompagnement des créateurs d'entreprises.



A nostra lista

- 1 **Jean-André MINICONI**
- 2 Danielle ANTONINI
- 3 Jean-Paul CARROLAGGI
- 4 Isabelle FELICIAGGI
- 5 Michel MOZZICONACCI
- 6 Marie-Paule TOMASI
- 7 Yvan BOURBILLIERE
- 8 Laetizia ZILLER
- 9 Joseph BURELLI
- 10 Pauline FRANCHI
- 11 Daniel FELICI
- 12 Nathalie RISTERUCCI
- 13 Denis LUCIANI
- 14 Sylvie PAPAZIAN
- 15 François VERO
- 16 Anne GALEANI
- 17 Cyril PACOUT
- 18 Julia TADDEI
- 19 Antoine PIREDDU
- 20 Sandra PERALDI
- 21 Louis LUNARDI
- 22 Sonia MITEVSKI
- 23 Petru-Natale VELLUTINI
- 24 Véronique CECCALDI
- 25 Krimau EL MAJOUTI
- 26 Geneviève SUSINI
- 27 Marc BALDI
- 28 Véronique ROMAGNESI
- 29 Mathieu LAREDO
- 30 Catherine BATTINI
- 31 Pascal FUMAROLI
- 32 Francesca RICARDONI
- 33 Jean-Charles MASSA
- 34 Stéphanie VITIELLO-LECCIA
- 35 Bertrand DIPERI
- 36 Catherine DELORME
- 37 Oriano CHORON
- 38 Nathalie SERRA
- 39 André LECA
- 40 Marie-Josée PAOLI-GALLER
- 41 Christophe FRANCESCHI
- 42 Frédérique GAY
- 43 Anthony LIPPINI
- 44 Bénédicte CHRETIEN
- 45 Valentin CESAR-NIEDDU
- 46 Elodie WARNET
- 47 Guy MILLELIRI
- 48 Marie-Paule CATTELLAGGI
- 49 Romain COLONNA

